

POUR DES RETRAITES QUI PERMETTENT À TOUTES ET TOUS DE VIVRE DIGNEMENT

La France insoumise propose de :

- Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et fixer la durée de cotisation pour une retraite complète à 40 ans.
- D'interdire les retraites inférieures au SMIC, pour une carrière complète (SMIC réévalué à la hausse).
- Porter le minimum vieillesse au-dessus du seuil de pauvreté (1 026 euros).
- Taxer les retraites par capitalisation

Ces mesures peuvent être financées par :

- la mise à contribution des revenus financiers des entreprises
- l'augmentation du nombre de cotisants (création d'emplois)
- l'augmentation de l'assiette des cotisations (hausse des salaires)
- la hausse de l'activité des femmes et l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes

QUELQUES CHIFFRES



IDÉES REÇUES

Le retard du départ à la retraite s'explique par l'allongement de l'espérance de vie : FAUX

C'est l'allongement de la durée de vie qui s'explique en partie par la mise en place de la retraite à 60 ans.

De plus, arrêter un travail pénible, permet de vivre plus longtemps.

Enfin, les salarié-e-s d'aujourd'hui produisent davantage de richesses qu'auparavant. Il y a donc suffisamment d'argent pour que chacun puisse avoir une retraite qui lui permet de vivre dignement.

NON À LA RETRAITE PAR POINTS

EMMANUEL MACRON VEUT INSTAURER
UNE RETRAITE PAR POINTS.
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans un régime par points, **chacun-e cumule des points sur un compte virtuel**, au long de sa carrière professionnelle. Au moment de prendre sa retraite, un « **coefficient de conversion** » permet de transformer ses points en une pension.

Ce coefficient dépend de l'espérance de vie de la génération dont la personne fait partie et de la situation sur le marché du travail au moment de partir à la retraite.

Il n'y a donc plus d'âge légal de départ à la retraite. Surtout, on ne connaît pas à l'avance le montant de sa retraite.

AVEC LE SYSTÈME PAR POINTS,
ON SAIT COMBIEN ON COTISE,
MAIS ON NE SAIT PAS COMBIEN ON RECEVRA.



SELON EMMANUEL MACRON « UN EURO COTISÉ DONNERA LIEU AUX MÊMES DROITS ». MAIS QUELS DROITS ? ON NE SAIT PAS.

